

La Jordanie à l'heure du doute

Marc Lavergne

▶ **To cite this version:**

Marc Lavergne. La Jordanie à l'heure du doute. Les Cahiers de l'Orient , 2004, 75, pp.7-20. halshs-00400134

HAL Id: halshs-00400134
https://shs.hal.science/halshs-00400134

Submitted on 29 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Jordanie à l'heure du doute

Marc Lavergne

Dix ans après la signature du traité de paix du wadi Araba avec Israël en octobre 1994, la Jordanie traverse une période de doute : aux espoirs de règlement du conflit israélo-arabe soulevés par les accords d'Oslo, en septembre 1993, dans la foulée de la conférence de Madrid, qui elle-même faisait suite à la libération du Koweït de l'occupation irakienne début 1991, a succédé un profond découragement. Le traité de paix n'a pas donné les résultats économiques escomptés ; au-delà de l'opposition de principe de ceux qui y voient un abandon de la cause palestinienne et de la revendication du « droit au retour » des réfugiés, il est de ce fait rejeté par de larges secteurs de l'opinion, qui en attendaient une relance de l'emploi. Le pouvoir a de ce fait refermé dès 1993 la parenthèse de libéralisation politique ouverte en 1989, ouvrant la voie à une contestation plus souterraine : l'islamisme radical fait de nombreux adeptes, exportant ses jeunes militants sur des terrains lointains où ils rejoignent les rangs terroristes. Quant à la situation aux frontières du royaume, il suffit pour comprendre les menaces qu'elle recèle, de rappeler la déstabilisation que provoque l'occupation américaine de l'Irak et les conséquences désastreuses de l'*intifada* d'al-Aqsa enclenchée depuis septembre 2000 par le démantèlement progressif des acquis d'Oslo.

Une douloureuse recomposition stratégique

La chute de l'URSS avait mis fin à l'intérêt stratégique et à la protection assortie d'un soutien financier, que celui-ci valait au royaume de la part de l'Occident. La Jordanie allait payer cher ce nouvel état de fait, lorsque le roi Hussein, contraint d'endosser le sentiment populaire, dut afficher sa sympathie pour l'Irak envahisseur du Koweït : l'ostracisme consécutif que le pays subit tant de la part des Etats-Unis que des monarchies pétrolières du Golfe, dans les années qui suivirent, l'entraîna au bord de la faillite. Le contrechoc pétrolier des années 80 avait déjà fragilisé une économie marquée par le gaspillage de la rente pétrolière versée par ces mêmes monarchies du Golfe, qui avait suscité l'illusion éphémère d'un Etat providence. La paix sociale, mais aussi le fragile sentiment national naissant, réunissant communautés transjordaniennes et population d'origine palestinienne, ne résistèrent pas aux plans d'ajustement structurels successifs.

Abandonnée par les Etats-Unis et par ses soutiens arabes, la Jordanie a dû se résoudre à signer avec Israël un traité de paix qui ressemble fort à une capitulation[1]. La Jordanie a récupéré une souveraineté théorique sur quelques arpents de terre (qui demeurent exploités par Israël) et clarifié la répartition complexe des eaux du Jourdain, elle n'en souffre pas moins d'un déficit chronique d'eau potable, qui va s'aggravant d'été en été, sans que les mesures visant à rationaliser la distribution n'y remédient. Mais les capitaux et les touristes attendus ne sont pas au rendez-vous,

[1] Sur l'esprit qui a présidé à ces négociations, lire les souvenirs de la reine Nour, épouse du roi Hussein (Reine Noor. Souvenirs d'une vie inattendue, trad. franç. Buchet-Chastel, Paris, 2004, 443 p.).

transformant aux yeux d'une opinion publique frustrée cette paix en un marché de dupes.

La Jordanie prise en étau

La sécurité que la paix devait apporter au flanc ouest de la Jordanie s'est révélée illusoire, avec le déclenchement de l'*intifada* d'Al-Aqsa six ans plus tard. Le contraste entre la tourmente dans laquelle est plongée la Palestine occupée et le désengagement jordanien du conflit est potentiellement explosif. Le danger que recèle la situation en Irak est lui aussi sérieux, mais n'est pas de nature à remettre en cause l'existence même du royaume.
Du côté de l'Irak, la Jordanie souffre d'un manque à gagner (arrêt des livraisons de pétrole à prix réduit, voire gratuites, faible capacité d'absorption du marché irakien en produits manufacturés en Jordanie, arrêt du trafic portuaire et routier sur la ligne Aqaba-Bagdad depuis l'embargo de l'ONU…) et de risques politiques (subversion d'agents baassistes, risque d'attentats islamistes contre les intérêts occidentaux). La Jordanie pourrait encourir des représailles contre son attitude ambivalente pendant la guerre d'Irak, où la rue manifestait en soutien de Saddam Hussein tandis que les Américains utilisaient des bases dans le désert pour leurs opérations de bombardement aérien… La menace est donc une extension de la crise irakienne sur le sol jordanien. Mais cette menace est virtuelle, et tout comme les risques de déstabilisation interne, elle est étroitement contrôlée par les services de renseignement du Royaume, avec l'aide du Mossad et de la CIA.
Du côté d'Israël et de la Palestine, la menace est beaucoup plus pressante, quoique moins visible : malgré le traité de paix, les intentions à long terme du gouvernement israélien vis-à-vis des Palestiniens et par voie de conséquence de la Jordanie demeurent un mystère. Dans quelle mesure s'articulent-elles avec les plans des idéologues néoconservateurs américains, qui ont inspiré la chute de Saddam Hussein ? En clair, y a-t-il dans les cartons un plan de transfert des Palestiniens de Cisjordanie, voire même des citoyens arabes d'Israël, en direction de la Transjordanie ? Ce qui paraissait naguère relever du phantasme, ou du délire de quelques extrémistes sionistes, ne paraît plus aujourd'hui si déconnecté de la politique menée depuis septembre 2000 par les autorités israéliennes. Le changement de monarque, à la suite du décès du roi Hussein en févier 1999, et son remplacement par un fils dont la loyauté à l'égard de l'Amérique et de l'Occident ne font aucun doute, suffiront-ils à garantir le salut de la monarchie hachémite et même du royaume de Jordanie, si la balance démographique devait être massivement renversée en faveur de la composante palestinienne de la population ? Ces questions demeurent évidemment taboues, mais elles agitent les esprits et suscitent tantôt angoisse, tantôt espoir au sein d'une population de plus en plus partagée, à son corps défendant [2]. Le mariage du roi Abdallah II avec une Palestinienne de souche n'a de ce point de vue pas rapproché la « famille jordanienne » que le roi Hussein appelait de ses vœux.

[2] Sur la dégradation au quotidien des relations intercommunautaires, lire la relation révélatrice d'un match de foot-ball dans Amer Ali : « Du stade au village », in Jordanie, le royaume frontière, éd. Autrement, 2001.

La « famille jordanienne » : destins croisés ou destins mêlés ?

La ligne de partage entre Palestiniens et Transjordaniens de souche ne procède certes pas d'un quelconque essentialisme, elle fluctue au gré des circonstances politiques, de la situation économique, de la politique du Palais et des organisations de la résistance palestinienne ou de la mouvance islamiste ; elle n'est d'ailleurs pas exempte, loin delà, de clivages internes, d'un côté comme de l'autre, et les appartenances identitaires palestiniennes comme transjordaniennes se déclinent à l'infini, en fonction, en dernière instance, des parcours et des équations propres à chaque individu. On constate néanmoins depuis le début de la crise économique à la fin des années 80, et les décisions politiques qui ont suivi (séparation des deux rives en juillet 88, puis traité de paix), une méfiance qui va s'aggravant, fondée à la fois sur les interrogations sur l'avenir (installation définitive ou retour des réfugiés) et sur la compétition accrue pour la formation, l'emploi, le logement, etc. dans un pays en voie de paupérisation... En schématisant, le « pacte national » implicite qui voulait que les Palestiniens contrôlent les ressources et les Transjordaniens le pouvoir a été rompu ; en effet, si les Palestiniens, forts de leur esprit d'entreprise et de leur niveau d'instruction supérieur, contrôlent effectivement aujourd'hui le secteur privé de l'économie et se sont emparés de l'immobilier, l'intégration définitive dans le royaume, en filigrane dans le traité de paix, leur conférerait un poids politique correspondant, au détriment des Transjordaniens de souche, victimes de la crise de l'Etat et de la réduction des besoins sécuritaires et militaires, qui s'estiment dépossédés par leurs compatriotes plus entreprenants.

Depuis le traité de paix qui a officialisé des relations anciennes entre le royaume et son voisin israélien, les relations de part et d'autre du Jourdain sont devenues beaucoup plus complexes, et la marge de manœuvre de la Jordanie s'est singulièrement rétrécie. Les relations d'Etat à Etat avec Israël lui imposent une certaine retenue, quelles que soient les exactions commises par l'armée israélienne dans les Territoires occupés. Les liens économiques outre qu'ils jouent un rôle, bien qu'inférieur aux attentes, dans le maintien à flot de l'économie jordanienne, tissent des réseaux commerciaux et humains entre bourgeoisies d'affaires des deux camps. Le Pouvoir est donc contraint au grand écart entre les aspirations de la rue, qui voit dans Israël la source de tous ses maux et celles de la caste dirigeante, qui y voit une garantie de pérennité et une protection imposée par la toute-puissance américaine.

Les relations avec la Palestine de l'intérieur sont elles-mêmes beaucoup plus distantes que lorsque la conférence de Madrid accueillait, en 1991, une délégation commune jordano-palestinienne. Avec l'établissement de l'Autorité palestinienne, puis l'élection du Conseil législatif palestinien en janvier 1996, dans le cadre du processus d'Oslo, les Palestiniens ont acquis leur autonomie de décision. Mais l'*intifada* d'al-Aqsa a fait voler en éclat ce que l'on n'ose plus appeler l'Autorité palestinienne, et fait revenir sur le devant de la scène des mouvements d'inspiration islamiste encore plus éloignés du trône hachémite, d'autant que la rue jordanienne semble trouver chez eux des modèles.

L'inconfortable position de la Jordanie, entre des voisins suspicieux, voire hostiles, n'est certes pas nouvelle. Elle a même été longtemps l'une des clés de sa stabilité, au

temps de la guerre froide où elle savait monnayer cette spécificité, auprès de ses protecteurs successifs, tandis que les crises régionales lui assuraient une fonction fructueuse de base arrière (repli des banques de Beyrouth en 1982, cordon ombilical de l'Irak durant la guerre contre l'Iran de 1980 à 1988). Mais dans la recomposition régionale en cours depuis la chute de l'URSS, puis celle du régime baassiste de Bagdad, les cartes dont elle dispose sont réduites : elle ne peut guère que s'efforcer de contribuer de façon passive à un règlement du sort des réfugiés palestiniens, d'une façon qui ne correspond pas, de loin, à leurs attentes. Rôle dont elle s'acquitte en catimini, avec le soutien des institutions financières internationales, en anticipant sur des décisions qui n'ont pas encore été proclamées sur la place publique, mais dont chacun peut voir les prémisses dans les différents pays d'accueil de la région.

Le difficile passage à une économie de production

Dans ce contexte, le pouvoir jordanien s'efforce de trouver les moyens de relancer une économie étranglée et de fournir du travail à une jeunesse nombreuse et d'autant plus frustrée qu'elle a reçu une éducation destinée à en faire des cols blancs, voués à occuper les emplois lucratifs et confortables du Golfe. La première difficulté réside donc dans le niveau des attentes de cette jeunesse, et dans les habitudes héritées du temps heureux de l'Etat-providence : l'économie est fondée sur la consommation de produits importés, qui justifie le maintien du dinar à un niveau élevé, indexé sur le dollar américain. Elle est entre les mains de quelques grandes familles, alliées au Palais, qui se partagent les contrats avec les firmes étrangères et les licences d'importation. La promotion d'une économie productive est dans ces conditions une entreprise difficile ; la corruption, le tribalisme, le règne de la *wasta*[3] pèsent sur l'esprit d'entreprise des jeunes éduqués comme sur les privatisations des établissements qui relèvent du secteur public. Les zones franches « qualifiées » créées dans la foulée du traité de paix ne sont guère que des sites d'assemblage de produits israéliens ou asiatiques qui y trouvent de bas salaires, une main d'œuvre bien formée et docile, et des quotas supplémentaires d'accès aux marchés américain et européen.

La Jordanie n'est pourtant pas dépourvue de ressources : des richesses minières (phosphates et potasse) considérables, un terroir agricole privilégié avec la vallée du Jourdain remarquablement mise en valeur depuis les années 50, et une part non-négligeable de la population active encore employée hors des frontières. Mais elle peine à développer l'économie de services sophistiquée à laquelle elle aspire. Sous l'égide du prince Hassan bin Talal, alors prince héritier et stratège des orientations économiques du pays, la Jordanie s'est engagée dans une spécialisation de fournisseur de services de haut niveau pour la clientèle fortunée du Golfe : centre de soins médicaux, et pépinière d'établissements d'enseignement supérieur, privé et public. Malheureusement, les pays visés ont soit développé leurs propres infrastructures, avec du personnel expatrié, soit leur clientèle a appris le chemin des établissements équivalents d'Europe occidentale et d'Amérique auxquels elle donne

[3] Wasta : piston, Toute forme de soutien basée sur des liens familiaux ou des solidarités tribales, professionnelles, etc. qui font passer les relations personnelles avant la compétence dans l'attribution d'une ressource (place à l'Université, emploi dans l'administration, logement, bourse, etc.).

la préférence ; celle qui l'a remplacé, aux moyens et aux prétentions plus modestes, vient surtout des pays voisins et ne suffit pas toujours à rentabiliser les investissements effectués. Quant au secteur de la banque et de l'assurance, qui avait connu un essor momentané lors de l'invasion israélienne de Beyrouth, il a fait long feu : les capitaux palestiniens et en particulier le trésor de l'OLP, fortement diminués aujourd'hui, ont préféré s'exiler. Et surtout, l'agilité financière et l'ouverture au monde nécessaires à ce type d'activité fait défaut au sein d'une société jordanienne aux codes rigides, où la manipulation de l'argent reste imbriquée dans des considérations d'ordre moral, voire religieux…Beyrouth a donc repris sa place, qu'elle partage désormais avec Manama ou avec les grandes places financières de la planète.

Le tourisme ou les limites d'un moteur de l'économie

Finalement, c'est le tourisme qui a été promu au rang de moteur de l'économie : le traité de paix et l'ouverture de la frontière israélienne devaient drainer à nouveau les flots de touristes visitant les Lieux Saints vers les sites prestigieux de Pétra et de Jérach. Mais là encore, l'échec a été cuisant : la première guerre du Golfe avait déjà échaudé durablement les candidats à la visite de la région ; puis les aléas du processus de paix ont fait chaque fois retomber les élans. L'occupation tumultueuse de l'Irak par la coalition anglo-américaine depuis mars 2003 ne fait rien pour inciter les touristes à venir redécouvrir les trésors archéologiques du pays.
Mais les causes du marasme ne tiennent pas uniquement à la fatalité. Les investisseurs jordaniens comptaient beaucoup sur la clientèle israélienne ; sa venue devait être une retombée majeure du Traité de paix, et les plus optimistes imaginaient même que cette activité participerait au rapprochement des deux peuples. Il n'en a rien été, bien au contraire : les touristes israéliens se déplacent en groupes, avec leurs propres guides, et leurs incursions se limitent à une visite de quelques sites comme Pétra, à l'écart de tout contact avec la population jordanienne supposée hostile. Ils ne consomment donc rien sur place ; bien plus, l'ouverture de la frontière profite d'abord aux agences de voyage israéliennes, qui détournent la clientèle occidentale en intégrant Pétra dans leurs circuits de Terre Sainte. Le fait que cette évolution était inattendue amène à se poser des questions à la fois sur la légèreté des négociateurs jordaniens du traité de paix, qui ne se sont pas entourés de garanties suffisantes, dans ce domaine comme dans les autres, et d'autre part sur l'approche qu'ont l'Etat et des investisseurs jordaniens du développement touristique.
La multiplication soudaine des établissements hôteliers, à Wadi Moussa comme à Amman, n'a correspondu à aucune étude de marché ou planification d'ensemble ; elle dénote plutôt une caractéristique du « capitalisme arabe » : la source d'accumulation primitive de ce capitalisme dépendant n'est pas une activité productive, mais la rente captée grâce à une position de pouvoir. Il en résulte une conception de l'investissement privilégiant les « coups » dans un environnement protégé, et dont des prises de risque sont reportées sur l'Etat. Ce manque de professionnalisme des détenteurs de capitaux, la caution de l'Etat et la quête de

prestige toujours présente, expliquent la floraison en quelques années d'une quantité d'hôtels de classe internationale à Amman, bien que leur rentabilité laisse sceptique.
Au-delà de la relation incestueuse entre le pouvoir politique et les milieux d'affaires, qui condamne toute tentative de développement économique à sombrer dans l'affairisme et la corruption, la conception « minière » qu'a la Jordanie de son développement touristique est également en cause. A la différence de Dubaï ou de la Tunisie par exemple, elle ,'envisage pas encore le tourisme comme un produit qui ne saurait se limiter à l'exploitation d'un potentiel comme les vestiges archéologiques ou un bord de mer, mais qui doit s'efforcer de répondre à la demande des touristes, quitte à l'anticiper ou à la susciter ; cela implique un effort de compréhension de l'Autre, d'acceptation de ses différences culturelles et d'intégration de la notion de « service », différente du sens de l'hospitalité dont les peuples arabes se font gloire et qui peut même entrer en conflit avec elle. On n'entre pas impunément dans une relation marchande avec des hôtes, et il y a là, pour la Jordanie, matière à un débat de société autour des valeurs qui la fondent et du conservatisme entretenu au sein du corps enseignant, par exemple.
D'autre part, cette activité demeure concentrée : la majorité des établissements sont de catégorie « luxe », et se rassemblent en quelques points du territoire, comme Amman-Ouest, Wadi Moussa (Pétra), Aqaba auxquels s'ajoutent désormais les rives de la mer Morte. Les autres localités, quoique disposant d'un potentiel autour de vestiges archéologiques, de sources thermales, de paysages désertiques, ne sont pas équipés, et la clientèle locale, régionale ou européenne de niveau intermédiaire n'est pas recherchée. Résultat : le tourisme est une enclave qui ne peut pas susciter de développement local, ni fournir des emplois là où réside la population jordanienne.

Le marasme de l'économie jordanienne n'est donc qu'en partie causé par le contexte régional : les facteurs internes devront être pris en compte, et si le pays veut édifier une économie prospère, il ne pourra pas faire l'impasse sur les facteurs psychologiques, culturels et sociaux qui brident le sentiment d'une communauté de destin.

Mondialisation et fracture sociale

Le développement économique, s'il doit être « durable », est d'abord affaire, plus que de ressources ou de techniques, de relation entre la population et l'institution étatique, entre la population et le Pouvoir ; question de partage, certes, mais surtout question de communion, de dialogue et de confiance. Or ces facteurs font aussi gravement défaut. La structure rentière de l'économie jordanienne a certes épargné aux classes populaires l'exploitation directe par la bourgeoisie, dans la mesure où l'enrichissement de celle-ci provenait du partage inégal des aides étrangères reçues par la dynastie régnante. Mais aujourd'hui, l'absence de lien social, fût-il d'exploitation, entre la bourgeoisie et la population, prend la dimension d'un clivage grandissant. D'un point de vue social et culturel, il y a deux Jordanies qui se tournent le dos, et leurs frontières ne recoupent pas celles évoquées entre Palestiniens et Transjordaniens, ni même entre bourgeoisie et classes populaires : l'une regroupe les catégories nanties, certes, mais surtout occidentalisées, ouvertes à la mondialisation

économique et culturelle, maîtresses ou actrices des secteurs de l'économie extravertie et « immatérielle » ; elle vit à l'heure de l'Amérique ou de Dubaï, s'exprime et pense en anglais, tandis que l'autre est celle de l'économie plus traditionnelle, fondée sur la production et le commerce de biens matériels, celle des usines et des ateliers d'Amman-Est et de Zarqa, mais aussi celle d'une population ancrée dans ses valeurs arabes et le plus souvent musulmanes, et dont les regards sont tournés vers le village natal, d'un côté ou de l'autre des rives du Jourdain. Cette dichotomie n'est nulle part aussi criante qu'à Amman, divisée entre deux parties, est et ouest, qui s'ignorent, et qui n'ont plus besoin l'une de l'autre[4]. Le drame de cette situation – qui n'est pas propre, dans la région, à la Jordanie – est que la classe moyenne, qui pouvait former l'ossature de l'Etat et forger une nation unie a été paupérisée par la crise économique, le blocage des salaires de la fonction publique et les plans d'austérité qui ont anéanti ses rêves d'ascension sociale, et elle a été exclue de toute participation à la vie politique. Elle opte donc massivement soit pour l'émigration, soit pour l'engagement ou le soutien à une mouvance islamiste qui se radicalise, et se détache de plus en plus ouvertement de la monarchie et du système libéral et modéré qu'elle incarne.

Une démocratisation en panne

Sur le plan politique et institutionnel interne, la décennie écoulée a également été riche en bouleversements : la crise économique et financière, suivie d'une véritable révolte populaire dans les villes du Sud en avril 1989, avait contraint le roi Hussein à concéder à son peuple le retour à un jeu parlementaire interrompu depuis 1956. Des élections pluralistes avaient eu lieu en novembre 1989. La période 1990-91, où le roi avait endossé le soutien massif de son peuple à Saddam Hussein après l'invasion du Koweït et surtout lors de l'intervention de la coalition, fut celle d'une communion ambiguë, source pour le monarque d'une popularité sans précédent. La Chambre Basse avait été renouvelée comme prévu en novembre 1993, le scrutin multipartite permettant l'élection de 34 de la mouvance islamiste sur les 80 sièges à pourvoir. La Jordanie avait connu une brève floraison de liberté de la presse, un relâchement du contrôle des redoutables *mukhabarat* sur l'expression de l'opinion publique. Mais l'opposition soulevée par le traité de paix avait conduit le Pouvoir à refermer cette parenthèse démocratique. Les élections tenues en novembre 1997 avaient ramené, grâce à des manipulations de la loi électorale, une majorité loyaliste, tribale et conservatrice à la Chambre. Dans ces conditions, le décès du roi Hussein en février 1999 et l'accession surprise du roi Abdallah II au Trône, n'allaient pas entraîner de changement de ligne politique.

Pour autant, la disparition du roi Hussein après 46 ans de pouvoir absolu n'est pas dénuée, tant s'en faut, de conséquences. Pour les Jordaniens, elle ouvre une ère nouvelle, faite de doutes et même d'angoisse. Le nouveau souverain est parvenu au pouvoir dans des conditions difficiles, son choix inattendu provoquant des rancoeurs au sein de la famille royale et des inquiétudes parmi la vieille garde du Palais. Abdallah II a bien essayé dans un premier temps de se rapprocher de la population ;

---

[4] Marc Lavergne : « Fracture sociale et fragmentation spatiale dans un processus de métropolisation. Le cas d'Amman », Insaniyat, Alger, à paraître.

mais son manque de charisme et son incapacité à manier le Verbe contrastaient fortement avec le talent de son père à maintenir un lien passionnel avec son peuple. Cinq ans plus tard, le roi n'en a pas moins réussi à s'imposer, à renouveler progressivement les règles de fonctionnement de l'Etat et à recomposer en partie les cercles du pouvoir. Militaire, ancien chef des Forces Spéciales, le rôle qui lui est dévolu dans la refonte en cours du Moyen-Orient sous la houlette américaine consiste à empêcher que ne se répande la contagion islamiste et que la tranquillité des frontières orientales d'Israël ne soit menacée. Exercice hautement périlleux, auquel s'attelle une nouvelle génération de technocrates formés aux Etats-Unis, associés aux hommes d'affaires d'origine souvent palestinienne. A ce sujet, l'origine de la reine Rania, qui symbolise l'association de cette bourgeoisie palestinienne au pouvoir, a attisé les rancoeurs des Transjordaniens, et en particulier des notables d'origine bédouine qui tenaient le haut du pavé au *diwan* du roi Hussein.
On peut s'interroger sur le fait de savoir si ce durcissement politique est rendu indispensable pour maintenir la stabilité interne du pays, c'est-à-dire avant tout le maintien au pouvoir de la monarchie, dont la légitimité assise sur la lignée hachémite n'est plus considérée comme se suffisant à elle-même par des fractions grandissantes de la jeunesse, islamistes en tête. Est-ce qu'au contraire, le renforcement du « front intérieur » ne passerait pas plutôt par une association plus large et plus institutionnalisée des différentes composantes de la société à la prise de décision politique ? Comme dans le domaine de l'économie, il est probable que l'intégration de tous les citoyens amènerait une stabilisation plus durable et plus profonde que les mesures sécuritaires qui ont aujourd'hui la faveur du pouvoir et de ses protecteurs étrangers. En cela, la Jordanie conserve encore une part importante de maîtrise de son destin, et la faculté de barrer la route aux mauvais génies qui convoiteraient sa perte.

Pour traiter d'une partie des questions évoquées ci-dessus, ont été réunies une dizaine de contributions émanant de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. Ceux-ci, qu'ils soient français, européens ou jordaniens, ont pour point commun d'avoir pu mener leurs recherches dans le cadre de l'Institut Français du Proche-Orient. Fondée à Amman en 1988, l'antenne de l'ex-Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain (CERMOC) , établissement sous tutelle du ministère des Affaires Etrangères, du ministère de l'Enseignement Supérieur et du CNRS a d'ores et déjà apporté une contribution majeure à l'étude des problèmes de la région. Deux collections de travaux d'étudiants, les Cahiers du CERMOC et la revue « Jordanies »[5], ont permis de présenter les recherches de terrain préalables à la publication d'ouvrages collectifs de référence[6] et à la soutenance de

[5] Bilingue en français et en arabe, malheureusement interrompue pour des raisons budgétaires en 1998.

[6] Hannoyer J. et Shami S. (dir., 1996) : Amman, ville et société, CERMOC, Beyrouth, 586 p.
Chatelard G. et Tarawneh M. (dir. 1999) : Antonin Jaussen : sciences sociales occidentales et patrimoine arabe, CERMOC, Beyrouth.
Bocco R. et Chatelard G. (dir., 2001) : Jordanie, royaume frontière, Autrement, Paris, 244 p.
Joffé G. (dir., 2002) : Jordan in Transition 1990-2000, Hurst & Company, Londres, 378 p.

plusieurs thèses[7] qui attestent de l'abondance et de l'excellence des travaux réalisés ou en cours.

Les études rassemblées dans ce numéro ne visent donc pas à l'exhaustivité, mais à la présentation d'approches renouvelées ou novatrices : Jean-Christophe Augé et Jalal Al-Husseini s'interrogent sur deux questions cruciales de la vie politique, le blocage de la démocratisation et le sort suspendu des réfugiés palestiniens, tandis que les courants profonds de l'évolution de la société sont éclairés par le travail de Christine Jungen sur le sens de la tribu aujourd'hui, celui de Françoise De Bel Air sur les attentes et les frustrations de la jeunesse, celui de Stéphanie Latte Abdallah sur la lutte pour l'émancipation féminine à travers le vécu des camps palestiniens, et celui de Mauro van Aken sur les mutations des identités rurales dans la vallée du Jourdain ; Nabil Abu Dayyeh présente les évolutions récentes de la métropole ammanienne et ses perspectives, tandis que Marc Lavergne évoque en contrepoint la place dévolue à l'urbanisation provinciale, et Khadija Darmame les conséquences des politiques de privatisation sur les société urbaine, à travers le cas de la distribution d'eau potable à Amman.

Qu'ils soient remerciés pour avoir accepté dans un délai très court, ces contributions tirées de leurs travaux les plus récents ou en cours, et dont le lecteur appréciera la richesse des questionnements et des interprétations.

9 septembre 2004

---

[7] Bocco R. (1996) : *Etat et tribus bédouines en Jordanie, 1920-1990*, Institut d'Etudes Politiques, Paris ;
Chatelard G. (1997) : *Briser la mosaïque. Lien social et identités collectives chez les Chrétiens de Madaba(1870-1997)*, EHESS, Paris ;
Van Aken M. (2003) : *Palestijnse identiteit in een omstreden vallei*, Université d'Utrecht ;
Jungen C. (2004) : *Les jeux de la relation. Elaboration des relations de prestige à Kérak, Jordanie* , thèse de doctorat d'ethnologie, Université Paris-X Nanterre, 425 pages.